

## Comment gérer les infestations de graminées sur blé tendre en combinant du faux-semis et le décalage de la date de semis ?

### Combiner deux techniques agronomiques pour limiter le recours aux herbicides

Pour réduire la pression de certaines graminées dans les parcelles (vulpin, ray-grass...), et ainsi limiter le recours à des interventions herbicides, la stratégie de gestion consiste :

- à réaliser un travail superficiel du sol à la période habituelle de semis du blé tendre pour réduire le stock de graines d'adventices en provoquant la germination des adventices et en détruisant les graines germées avant l'implantation de la culture,
- à décaler la date de semis de blé tendre pour éviter les pics de levées préférentielles de certaines graminées.

En fonction de l'observation des infestations à l'automne et en sortie d'hiver, des interventions herbicides peuvent être réalisées afin de limiter les pertes de rendement et d'assurer la qualité de la récolte de la culture de blé tendre, mais aussi pour ne pas augmenter le stock semencier de la parcelle.

### Son mode de gestion pratique

Exemple de Poitou-Charentes : parcelle avec un sol ressuyant bien (argilo-calcaires moyennement profonds), en rotation à base de cultures d'hiver où le blé tendre est, habituellement, fortement infesté de graminées adventices.

- **Objet de la décision** : opportunité de combiner des techniques alternatives pour gérer les graminées dans le blé tendre
- **Objectif** : diminuer la pression en graminées adventices (vulpin, ray-grass, brôme...), pour le blé tendre, améliorer l'efficacité de la lutte chimique (herbicides)
- **Résultats attendus** :
  - peu de production de semences adventices : peu de graminées adventices dans la parcelle à la récolte,
  - pas de pertes économiques dues aux infestations de graminées (marge brute de l'agriculteur).

#### • Description de la solution (Figure 1) :

« **Si** » le sol est ressuyé et bien structuré au début du mois d'octobre **ET** si la météo n'annonce pas de pluie excessive dans les 2 semaines,

« **Alors** » réaliser une préparation de semis soignée, un « faux semis » (déchaumage superficiel à 0-5 cm de profondeur + rappuyage éventuel) au 10-15 octobre puis semer le blé tendre 10 à 15 jours après, en réalisant au préalable un travail superficiel (5 cm maxi) par passage d'un outil de déchaumage ou d'une herse rotative (qui détruit les graminées levées),

« **Sinon** » réaliser une préparation de semis classique et semer au 10 – 15 octobre le blé tendre.

- **Si le problème de graminées est récurrent dans cette parcelle**, mobiliser d'autres leviers comme l'allongement de la rotation, le travail du sol (labour) ou l'introduction de cultures de printemps ou de cultures pérennes (luzerne, ...).



Figure 1 : Exemple de combinaison possible du faux-semis, du décalage de la date de semis et de l'utilisation d'herbicides suite à la mise en œuvre de la règle de décision

La date de semis du blé est repoussée après le 25 octobre, ce qui permet d'éviter la concurrence des graminées. Cette technique donne de très bons résultats sur tous les essais sans occasionner, généralement, de diminution importante de rendement sur le blé tendre (réduction de 50 % de l'infestation en graminées).

Cette stratégie est très efficace sur les graminées annuelles (ray-grass, brome, vulpin) sans permettre de gérer correctement les dicotylédones, ni les vivaces (liserons, chardons, rumex, chiendent). Elle permet de diminuer fortement l'infestation, de détruire d'éventuelles souches résistantes, et aussi d'améliorer l'efficacité ou le nombre d'interventions chimiques herbicides.

Pour gérer le problème récurrent de graminées, il sera nécessaire de mobiliser d'autres techniques comme l'allongement de la rotation, la mise en place de cultures de printemps...

Elle ne nécessite pas de matériel spécifique. Il suffit d'un outil de préparation du sol superficiel qui prépare une terre très fine, assurant ainsi un bon contact sol/graine. Si la pluviométrie a été suffisante pour faire lever les adventices, leur destruction peut être envisagée une dizaine de jours après l'opération de faux semis, en privilégiant une destruction mécanique.

Le recul de la date de semis peut aussi permettre de limiter les insecticides d'automne (moins de pucerons) car la culture est alors moins exposée aux vols des pucerons.

## Son domaine de validité

Technique très générique, il faut cependant être prudent dans les situations où le décalage de la date de semis combiné à une dégradation des conditions climatiques, amènerait à ne pas pouvoir finir le chantier de semis à temps et/ou impliquer des semis en mauvaises conditions.

Cette technique peut être mise en œuvre uniquement sur une partie de l'exploitation agricole, en cas de difficultés à semer toutes les parcelles dans de bonnes conditions (sols ressuyés). Elle est à réaliser en priorité sur les parcelles avec un problème avéré de graminées de type ray-grass, vulpins en particulier. La variété et la densité de semis du blé tendre peuvent être adaptées.

Rédacteur : Sébastien MINETTE CRA NA – MAJ Oct 2017

## Références bibliographiques

- Arvalis, 2011. – Produire plus et mieux, 44 solutions concrètes pour réduire l'impact des produits phytosanitaires. Brochure technique, 88 p.